



Paris, le 1^{er} avril 2009

DOSSIER DE PRESSE

Les assurés producteurs d'électricité solaire, une solution clé-en-mains imaginée par MAAF Assurances et Solairedirect

1 – Communiqué de Presse	p 2
2 - L'habitat en France	p 5
3 - Les engagements de MAAF	p 6
4 - Le photovoltaïque selon Solairedirect	p 7

Contacts Presse

MAAF Assurances

Marie-Pierre Michel - Tél. : 01 53 10 63 57
marie-pierre.michel@maaf.fr
Amélie Bourreau - Tél. : 01 53 10 65 49
amelie.bourreau@maaf.fr

Solairedirect

Laurence de La Touche - Tel : 01 45 61 49 67
l.delatouche@thedesk.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2009

Les assurés producteurs d'électricité solaire, une solution clé-en-mains imaginée par MAAF Assurances et Solairedirect

Engagée depuis plusieurs années pour favoriser les comportements responsables en matière de développement durable, MAAF Assurances noue aujourd'hui un partenariat avec Solairedirect qui, à partir du 20 avril, met ainsi à la disposition des sociétaires MAAF, sur 13 départements¹ dans un premier temps, une solution clé-en-mains fiable et rentable qui leur permet de devenir producteurs d'électricité solaire tout en bénéficiant, pour la première fois, de revenus de production solaire garantis.

Pour "**vivre aussi bien en consommant moins**", chacun peut aujourd'hui actionner deux types de leviers et trouver une solution :

- soit pour améliorer la performance énergétique de son habitation,
- soit pour se procurer un revenu financier en devenant producteur d'électricité solaire.

Assureur de plus **de 2 millions de logements** dont 800 000 construits avant 1975, aux normes d'isolation moins rigoureuses et aujourd'hui désuètes, MAAF apporte une solution qui répond concrètement et immédiatement aux attentes de ses sociétaires.

Un revenu rentable et assuré

Les deux partenaires, MAAF Assurances et Solairedirect, ont mis leur expertise et leurs atouts en commun pour permettre à Solairedirect de proposer aux particuliers une offre clé-en-mains riche en services, qui leur permet de devenir producteur d'électricité solaire, en toute simplicité.

La solution proposée par Solairedirect, partenaire de MAAF Assurances, permet aux particuliers de bénéficier de revenus complémentaires fiables et attractifs pendant 20 ans. Elle s'appuie sur un principe de financement indolore pour le particulier.

¹ Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Maritime, Drôme, Gard, Isère, Savoie, Var, Vaucluse.

Ex. Pour une installation résidentielle parfaitement intégrée à une toiture sud couvrant 23 m² qui représente un coût de 21 000€ TTC :

- Hypothèse d'un emprunt bancaire sans apport personnel sur 20 ans réduit de 8 000 € (pour un couple) grâce au crédit d'impôt perçu l'année suivant l'installation.
- Le fruit intégral de la vente de l'électricité solaire à EDF au prix de 0,60€/kWh (indexé) permet au client de toucher jusqu'à 2.000 €² de revenus solaires chaque année, et de rembourser l'emprunt et les services liés à l'exploitation optimale de l'installation.

⇒ Le client bénéficie d'un revenu net pouvant aller jusqu'à 17 000 € cumulés sur 20 ans² sans avoir déboursé un seul euro (hors frais de dossiers ou assurance).

Il aura par ailleurs réduit de 29 tonnes ses émissions de CO₂.

L'offre complète de services de Solairedirect comprend :

- la prise en charge de toutes les démarches administratives,
- l'installation de panneaux solaires par un réseau d'installateurs agréés et certifiés,
- la télésurveillance quotidienne et la maintenance des installations.

Pour la première fois, une assurance "garantie de production" ³:

A hauteur de 90% de l'estimation initiale du potentiel de production de l'installation du client.⁴

En outre, le client bénéficie de l'assurance de son matériel grâce au contrat Tempo Habitation MAAF sans frais supplémentaire.⁵

Atout budgétaire supplémentaire, MAAF Assurances offre 100 € au titre du "Pur Bonus Maison" sur la cotisation Tempo Habitation de l'année d'installation.

« Avec la création du Pur Bonus Auto en 2005, MAAF Assurances a été le premier acteur du secteur à s'investir en conjuguant assurance et comportement responsable. Aujourd'hui, en proposant l'offre Solairedirect à nos assurés, nous confirmons notre engagement environnemental pour la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et les différentes formes de pollution. » souligne Etienne Couturier, Directeur général délégué groupe MAAF Assurances.

Le partenariat mis en place permet de proposer *« un nouveau modèle énergétique accessible à tous. Un modèle où chacun peut contribuer à la sauvegarde de l'environnement dès aujourd'hui et pour longtemps en devenant producteur d'une énergie propre, abondante et produite localement, tout en y gagnant une source de revenus complémentaires. »* complète Thierry Lepercq, Président de Solairedirect.

² selon les caractéristiques de l'installation.

³ dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe souscrit par Solairedirect auprès de DAS.

⁴ l'assureur garantit 90% de la production initialement définie. A compter de la 2^{ème} année d'assurance, ce niveau de production fera l'objet d'un abattement de 1% par année d'exploitation lié à la baisse de rendement du matériel.

Lorsqu'une perte de production donnant lieu effectivement à une déclaration de sinistre est enregistrée au cours de trois exercices d'assurance successifs, la perte de production pour les exercices suivants sera calculée par référence au niveau de production effectivement constatée au cours du 3^{ème} exercice.

⁵ pour les équipements dont la production d'électricité est inférieure à 6KW crête.

MAAF Assurances en bref

Le Groupe mutuel MAAF Assurances est aujourd'hui l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...), tout cela au prix le plus juste et avec une recherche d'efficacité optimale.

Solairedirect en bref

*Solairedirect est le **premier opérateur français d'électricité dédié à l'électricité solaire**. Son ambition est de rendre l'électricité solaire accessible à tous. La société met en œuvre des **offres globales** (développement, ingénierie, installation, financement et exploitation) pour des **particuliers, des entreprises et des collectivités** dans le cadre d'installations de 2 kW à 10 MW et plus.*

*Soutenu depuis l'origine par Demeter (fonds parrainé par la Caisse des Dépôts), TechFund et Schneider Electric Ventures, Solairedirect a réalisé une augmentation de capital de 20 millions d'euros auprès de ses actionnaires historiques et de mutuelles d'assurances. **Pour en savoir plus : www.solairedirect.fr***





L'habitat en France

L'ambition annoncée par le Grenelle de l'environnement pour l'Etat et les collectivités est de réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050. Cette obligation s'appliquera aux constructions neuves à compter de 2012.

En France, l'**habitat** génère **25% des émissions de CO2**, principal responsable de l'effet de serre. L'un des premiers vecteurs pour en **réduire l'impact écologique** est d'agir sur la consommation d'énergie.

3 types de solutions existent :

- choisir les équipements à plus faible consommation énergétique ou qui limitent la perte d'énergie : chaudières à basse température, pompes à chaleur, chaudières à condensation, ampoules économiques, isolation, régulateurs...
- recourir aux énergies renouvelables qui limitent l'utilisation des ressources épuisables, n'émettent pas de gaz à effet de serre et sont vectrices de développement local : solaire photovoltaïque, chauffe-eau solaire, utilisation de l'énergie éolienne, hydraulique ou de biomasse...
- construire et concevoir les logements selon les normes HQE⁶.

Au-delà de l'impact environnemental, **la consommation d'énergie représente plus de 20% des dépenses de logement d'un ménage.**

En France, l'habitat c'est :

- ⇒ 25% des émissions de CO2
- ⇒ 28% de la consommation totale d'énergie
- ⇒ 17 millions de résidences individuelles, dont 60% construites avant 1975, véritables "passoires énergétiques"
- ⇒ le secteur économique le plus consommateur d'énergie avec 70 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit plus d'une tonne consommée par Français

⁶ Haute Qualité Environnementale : démarche initiée en 1996 visant à minimiser les impacts environnementaux d'un bâtiment (consommation de ressources naturelles, gestion des déchets, nuisance sonore...). 14 cibles environnementales définissent cette démarche. Elles portent sur le respect et la protection de l'environnement extérieur, ainsi que la création d'un environnement intérieur confortable et sain.



MAAF Assurances s'engage

La vision du Groupe MAAF Assurances sur sa responsabilité sociale et environnementale, aujourd'hui et demain

Fidèle à ses valeurs, MAAF Assurances est engagée depuis plusieurs années dans la prévention. Le groupe agit aussi dans une optique de gestion des risques. En tant qu'assureur généraliste, l'entreprise est confrontée aux conséquences de la pollution. Il est donc légitime qu'elle souhaite lutter contre le réchauffement de la planète, cause de dérèglements climatiques et de catastrophes naturelles.

Tout naturellement, la préservation de l'environnement a été intégrée dans ses offres, en soutenant ses sociétaires dans leurs initiatives éco-citoyennes et en favorisant les bonnes pratiques.

Les actions de MAAF Assurances

Les initiatives menées par le groupe dans différents secteurs de notre société témoignent de son rôle d'entreprise citoyenne et de sa volonté de s'investir sur le long terme.

Environnement :

- ⇒ Depuis 2005, une prime de 100€ est versée pour toute assurance d'un véhicule non polluant (hybride, électrique, GPL, GNV) : le "**Pur Bonus Auto**"².
- ⇒ Création la même année du "**Prix Auto Environnement**", trophées qui distinguent les véhicules considérés par un jury de journalistes experts comme étant les plus représentatifs des efforts réalisés par les constructeurs automobiles afin de préserver l'environnement.
- ⇒ Depuis 2006, grâce au "**Pur Bonus Maison**", tout particulier ayant réalisé des travaux dans sa résidence principale de nature à économiser l'énergie ou à développer l'utilisation des énergies renouvelables bénéficie d'une remise de 40€ sur sa cotisation habitation MAAF³, et de 100€ aujourd'hui s'il installe des panneaux solaires producteurs d'électricité dans le cadre de l'offre Solairedirect.
- ⇒ et, grâce au "**Pur Bonus Environnement**", tout commerçant qui décide de distribuer uniquement des sacs de caisse réutilisables ou issus de matières renouvelables bénéficie d'une réduction de 40€ sur le contrat MAAF Multipro⁴.

Prévention, Santé :

- ⇒ MAAF SANTE s'engage depuis 10 ans en faveur de l'accès aux soins pour tous : gratuité de la couverture santé à ses sociétaires au chômage depuis plus d'un an (2 ans avant la création de la CMU), renouvellement des lunettes sans prescription médicale, forfait prévention santé couvrant des actes non remboursés, création du réseau Santéclair⁵ pour garantir des prestations de qualité au meilleur prix, etc.
- ⇒ MAAF Assurances est à l'origine, en 2000, du concept de la "Maison des Quatre". Il s'agit d'un domicile privé qui permet de regrouper quatre traumatisés crâniens désireux de se réinsérer dans la société autrement que par le biais du placement en établissement spécialisé ou du retour à domicile.

^{2 3 4} La première année – offres soumises à conditions.

⁵ avec MMA et AGF

⇒ L'opération Vigicarotte, initiée dès 2001, vise à responsabiliser les jeunes face au problème de l'alcool au volant à la sortie des boîtes de nuit et la mise à disposition pour tous d'un logiciel d'évaluation du taux d'alcoolémie sur téléphone mobile (Alcotel).



Le photovoltaïque selon Solairedirect

Consommer ou produire ?

Jusqu'à présent, la question ne se posait pas car la plupart des Français étaient dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'énergie. Désormais, en matière d'électricité, ils ont le choix ils peuvent continuer à consommer de l'électricité, sans excès et de manière plus responsable, mais aussi choisir de devenir producteur d'électricité solaire et de la revendre sur le réseau Cette dernière option permet de :

- Gagner de l'argent avec l'électricité produite
- Produire localement une énergie propre et participer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique.

Solairedirect accompagne ses clients dans la durée pour leur permettre, le plus simplement possible, de devenir acteur en matière d'énergie et prend en charge :

- L'ensemble des démarches administratives,
- Le financement et l'installation des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit,
- L'obtention d'un contrat de vente de la production à un prix attractif de 0,60 € / kWh garanti sur 20 ans,
- La facturation de la production à EDF,
- Le maintien de l'installation solaire en parfait état pour des revenus solaires optimisés.

Pour chacun de ces points, Solairedirect a développé des offres et services spécifiques pour permettre à chacun de devenir producteur d'électricité en toute simplicité et de maximiser sa production et donc ses revenus solaires dans le temps.